

2020, une année marquée par le début d'une crise sanitaire mondiale :
une filière équine française déjà très impactée



ifce
institut français
du cheval
et de l'équitation



En 2020, la France a connu une récession massive, avec un recul historique de l'ordre de 8% de son PIB. La filière "cheval", comme de nombreuses branches de l'économie nationale a été très fortement impactée par cette crise du covid. Cette pandémie a nécessité des modifications dans les comportements sociaux (distanciation physique, confinements, couvre-feu).

L'Etat a demandé à l'IFCE de coordonner une analyse sur les effets de la pandémie actuelle sur le secteur « cheval ». Le Comité de Filière qui représente les différents segments de ce secteur riche d'une grande diversité a travaillé à cette synthèse et ce rapport d'étape.

Sommaire

Une filière composite touchée sur tous ses segments	p.2	Impact sur les ventes d'équidés	p.10
<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre les activités économiques malgré la pandémie		<ul style="list-style-type: none">• Marché des équidés Sport/Loisir• Dynamique des ventes aux enchères	
Une filière qui s'organise	p.3	Autres indicateurs d'activité	p.12
<ul style="list-style-type: none">• Des protocoles strict et respectés• La mise en place de protocoles collectifs : une démarche positive et efficace• Sécuriser le sanitaire pour redémarrer les activités• Une reprise par étapes		<ul style="list-style-type: none">• Emploi dans la filière• Fourniture d'aliments pour chevaux	
Impacts sur les étapes de la production	p.5	Les aides mises en place	p.13
<ul style="list-style-type: none">• Impacts sur la reproduction• Impacts sur les acteurs de la transformation		<ul style="list-style-type: none">• Aides d'Etat – dispositifs généraux• Aides d'Etat – dispositifs spécifiques filière• Aides des régions et départements• Eligibilité de la filière à d'autres aides sectorielles	
Impacts par secteurs d'activité	p.7	Résilience des modèles	p.15
<ul style="list-style-type: none">• Secteur Courses• Secteur Sport & Loisirs• Secteur Travail & viande		<ul style="list-style-type: none">• Particularités du modèle français• Perspectives et initiatives pour la filière	
		Conclusions	p.16

UNE FILIERE TRES FORTEMENT TOUCHEE SUR TOUS SES SEGMENTS

Photo : Pixabay

Une filière composite touchée sur tous ses axes



Poursuivre les activités économiques malgré la pandémie

Le gouvernement a souhaité, lorsque cela était possible, assurer une continuité de l'activité économique et, afin d'enrayer la propagation du virus, a décrété successivement deux confinements (mars-avril sur un confinement strict et octobre-novembre avec une poursuite de certaines activités) et des couvre-feux en décembre.

Activités très impactées par les confinements et les restrictions de circulation :

- Hippodromes ;
- Centres équestres au sens large (enseignement de l'équitation, tourisme équestre, fermes équestres) ;
- Activités en lien avec le public depuis les activités de travail (calèches, chevaux territoriaux) jusqu'aux activités de médiation ;
- Organismes de manifestations hippiques (compétitions, salons, foires).
- Ventes des équidés tant sur le marché national inexistant pendant le confinement que sur le marché international du fait de la fermeture des frontières.
- Structures agricoles diversifiées et associées à des activités équinées ou asines ne pouvant prétendre aux aides malgré une baisse de chiffre d'affaire bien supérieure à 50%.
- Production de lait de juments et d'ânesses : les restrictions imposées par le gouvernement (fermeture des marchés et des magasins non-essentiels, salon) ont empêché la vente des productions.

Activités pour lesquelles les confinements n'ont pas eu un impact direct lors des mesures de restriction :

- Reproduction ;
- Equidés de travaux agricoles (vigne, maraîchage) et débardage.

Acteurs ayant participé à la rédaction de ce rapport

Courses

France Galop
Le Trot
Fédération des Eleveurs du Galop
Association des entraîneurs : AEDG, SEDJ,
AEPGalop, Ass. des Jockeys

Sport & Loisir

Société Hippique Française
Fédération Française d'Equitation
Syndicat interprofessionnel des praticiens de la médiation

Equidés de Travail

Société Française des Equidés de Travail

Syndicalisme agricole

Fédération Nationale du Cheval
Confédération Paysanne
Coordination Rurale
Jeunes Agriculteurs
Groupement Hippique National

Structures transverses

Filière Cheval
Fédération Nationale des Conseils des Chevaux
Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
Club de Nutrition Equine Française
Agence Française de Commerce des Equidés
Association des Vétérinaires Equins de France

Synthèse coordonnée par l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation

UNE FILIERE QUI S'ORGANISE

Photo : Pixabay

Des protocoles stricts et respectés

Afin de limiter les impacts sur les activités liées à de l'accueil de public, les acteurs de la filière ont rapidement mis en œuvre des protocoles stricts qui leur ont permis de reprendre les activités dans les meilleurs délais en sortie de premier confinement et poursuivre en partie leur activité lors du second confinement.

La mise en place de protocoles collectifs : une démarche positive et efficace :

Dès l'annonce du Président de la République le 17 mars 2020, la filière s'est mobilisée pour proposer des modalités de poursuite d'activités :

- **Protocole pour les centres de reproduction** : Suite aux mesures de confinement décidées par le gouvernement pour lutter contre la propagation du virus en France, les entreprises de sélection génétique et de reproduction animales ont déclenché un plan de continuité d'activité pour répondre aux besoins impératifs des éleveurs et de la production agricole, tout en préservant la santé de leurs salariés, des éleveurs et de leurs familles. Les acteurs de la reproduction équine ont réagi rapidement et mis en place un protocole très strict dès le 21 mars, soit à peine 4 jours après l'annonce présidentielle. Le printemps représente une période à forte activité de reproduction, la poursuite de l'activité de reproduction était indispensable pour ne pas obérer la production de poulains en 2021 et donc de limiter les effets de la crise sur le long terme.

Les principaux acteurs de la reproduction sur les différents segments de la filière ont réalisé conjointement un travail remarquable (document joint en annexe).

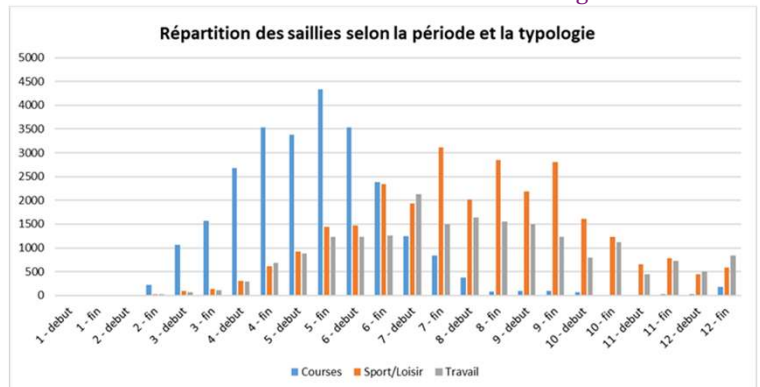
Ce protocole s'adressait aux seuls éleveurs professionnels. Cela a eu pour effet de décaler la mise à la reproduction des juments principalement sur les segments sport et loisir dont 80 % sont des éleveurs occasionnels et donc d'entraîner des surcoûts de maintien en pension. Ces éleveurs "amateurs" représentent cependant 40 % de la production sur ces segments (données SIRE – répartition des saillies en 2019).

Sur le tableau ci-contre, autant l'effet "confinement" est visible pour l'élevage AQPS avec un décrochage de près de 30% par rapport aux chiffres de l'année précédente pendant la phase du confinement, puis un rattrapage progressif pour atteindre -1% en fin d'année, autant le confinement n'est pas lisible sur le tableau de production Pur-Sang.

Le protocole mis en place pour la reproduction a induit une **nouvelle organisation du travail** : dématérialisation des documents, prises de rendez-vous, augmentation de la vigilance sanitaire par les personnels des centres. Appréciées des professionnels, ces pratiques seront pérennisées.

Pour les autres segments, ce protocole a permis la poursuite de l'activité dans les meilleures conditions possibles.

Une saisonnalité de la monte en fonction des segments



Le graphique ci-dessus (source IFCE-SIRE) représente les dates de mise à la reproduction en abscisse par quinzaine pour chaque mois (dates des DPS observées en 2019). La période de confinement du 17 mars au 11 mai, période de forte activité de reproduction pour les races d'hippodromes, aurait dû affecter principalement ces races.

Date	Nombre de DPS enregistrées (cumulées)					
	Pour production PS			Pour production AQPS		
	2020	2019	Variation	2020	2019	Variation
15-mars	698	558	25,1%	54	71	-23,9%
30-mars	1 354	1 275	6,2%	122	172	-29,1%
10-avr	1 712	1 711	0,1%	169	234	-27,8%
20-avr	2 237	2 360	-5,2%	278	353	-21,2%
27-avr	2 578	2 826	-8,8%	337	482	-30,1%
04-mai	2 898	3 172	-8,6%	412	515	-20,0%
11-mai	3 231	3 521	-8,2%	496	591	-16,1%
18-mai	3 686	3 968	-7,1%	572	680	-15,9%
25-mai	4 207	4 500	-6,5%	687	807	-14,9%
01-juin	4 602	5 019	-8,3%	789	908	-13,1%
08-juin	5 009	5 439	-7,9%	881	1 003	-12,2%
15-juin	5 517	6 229	-11,4%	1 039	1 200	-13,4%
22-juin	5 836	6 754	-13,6%	1 166	1 326	-12,1%
29-juin	6 185	7 060	-12,4%	1 294	1 452	-10,9%
06-juil	6 515	7 456	-12,6%	1 394	1 521	-8,3%
13-juil	6 803	7 740	-12,1%	1 464	1 579	-7,3%
...						
07-sept	8 189	8 413	-2,7%	1 716	1 733	-1,0%
<i>Final année</i>		8 633			1 775	
		-220			-42	

REPRISE DES ACTIVITES APRES LE 1^{er} CONFINEMENT

Photo : Pixabay

Toutes les activités étaient à l'arrêt

Sécuriser le sanitaire pour redémarrer les activités

Compte tenu de l'arrêt de leurs activités pour un grand nombre d'acteurs, il était important de sécuriser le volet sanitaire à l'occasion de la sortie de confinement de printemps pour ne pas risquer l'apparition de clusters sur leurs lieux de rassemblement et une refermeture.

Ces protocoles se sont articulés autour d'un **respect strict des gestes barrières et d'une limitation des jauges** en terme de public. A titre d'exemple, les hippodromes ont réouvert le 11 mai à huis clos et les épreuves de valorisation jeunes chevaux ont été organisées dès la 3^{ème} semaine de mai avec des jauges restreintes et contrôlées.

Ces épreuves ont pu accueillir les acteurs du commerce et retrouver ainsi un certain dynamisme du marché.

La **qualité des procédures mises en place et le respect des consignes** a conforté les autorités pour autoriser la reprise des épreuves et l'organisation des manifestations sportives estivales.

Une reprise par étapes

Protocole de reprise des activités sportives professionnelles, puis amateurs :

Dans la continuité des protocoles mis en place par la SHF pour ses étapes de caractérisation des jeunes équidés et des protocoles validés par le ministère en charge des sports, la Fédération Française d'Equitation (FFE) a mis en œuvre des processus de même nature pour redémarrer les épreuves professionnelles, puis amateurs à partir de juin.

Cependant, compte tenu des contraintes imposées aux organisateurs, ces derniers ont dû adapter leur fonctionnement (limitation du public entraînant des baisses de recettes liées à la restauration ou à l'accueil d'exposants), voire annuler les événements (cas de l'Open de France, compétition rassemblant le plus grand nombre de cavaliers au monde). Pour les épreuves internationales, se sont ajoutées les limitations de circulation qui ont fragilisé les organisations. Par ex : quarantaine imposée pour les cavaliers britanniques à partir de mi-août lors de leur retour au Royaume Uni.

Pour les épreuves amateurs, nous avons constaté des réponses différentes des préfetures, les unes imposant des jauges sévères, les autres étant plus libérales et ce indépendamment du contexte sanitaire local.

POUR PLUS

D'INFORMATION

Sur les sites des structures socioprofessionnelles :

- France Galop : <https://www.france-galop.com/fr/content/infoscoronavirus>
- Le Trot : <https://www.letrot.com/fr/>
- FFE : <https://www.ffe.com/Crise-sanitaire>
- SHF : <https://www.shf.eu/>
- SFET : <http://www.sfet.fr/page/403/covid-19>
- Fédération Nationale des Conseils des Chevaux : <https://www.federationconseilchevaux.fr/page/119-covid19>
- Chambres d'Agriculture : http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/les-exploitants-du-reseau-equin-face-a-la-crise-covid-19.html
- GHN : <https://www.ghn.fr/>
- FNC : <http://fncheval.fnsea.fr/toutes-les-thematiques/actualites/manifeste-covdi19/articles/manifeste-covid19/>
- Coordination Rurale : <https://www.coordinationrurale.fr/coronavirus-toutes-les-informations-officielles/>
- IFCE : <https://www.ifce.fr>
<https://www.ifce.fr/ifce/appui-filiere/etude-impact-covid-19-filiere-equine-2/>



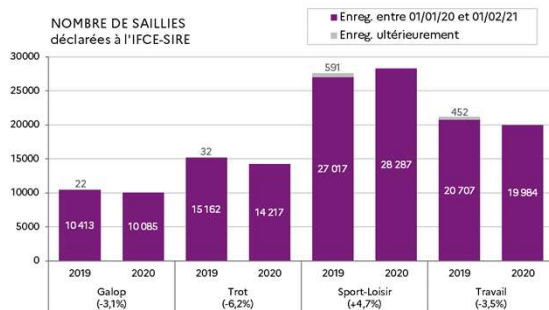
IMPACTS SUR LES ETAPES DE LA PRODUCTION

Photo : Pixabay

De l'éleveur au consommateur final

Impacts sur la reproduction

Du fait de la mise en place rapide du protocole de poursuite d'activité, la poursuite des activités de reproduction a été touchée **de façon marginale** comme le montre le graphique ci-dessous.



Sur les **racés de Galop** (PS et AQPS), les **baisse observées cette année sont inférieures à celles 2018/2019**. Pour le Trot, la baisse du nombre de saillies est un peu supérieure à celle de l'année dernière -6,2% vs -4,3%.

Sur les **racés de sport/loisir**, le nombre de saillies est **assez stable**, même si un changement de pratique des éleveurs a été observé. Ainsi, certains acteurs ont fait état d'une baisse d'activité des étalons de milieu de gamme et une augmentation de l'attractivité des étalons les plus "côtés". Ainsi les 2 races principales de sport (SF et AA) sont stables, mais certaines **racés de territoires** ont accusé une **forte baisse**, alors que la baisse qu'elles ont connu depuis 2010 semblait se stabiliser.

Sur les **autres racés de travail**, la baisse du nombre de saillies sur l'année 2020 est assez **importante sur certaines racés de trait** (-1,2% au total, mais avec des différences très marquées selon les races : -16% chez les Boulonnais, -17% chez les Auxois, +5% pour les Comtois) et celles **d'ânes** (-10% sur l'ensemble des races).

Impacts sur les acteurs de la transformation

La filière, quel que soit son segment, est constituée d'acteurs de l'élevage qui sont les producteurs primaires, puis des transformateurs.

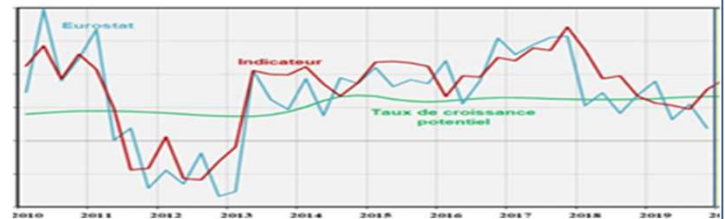
Tous ces acteurs, qu'ils soient déboureur, pré-entraîneurs, entraîneurs, cavaliers jeunes chevaux, ont été les **premiers impactés** par l'arrêt des courses et de la compétition, de même les transformateurs agricoles (production laitière) ont été touchés par l'arrêt des marchés. Le détail des baisses d'activité sera détaillé un peu plus loin pour chaque segment.

Focus sur les racés de sport/loisir

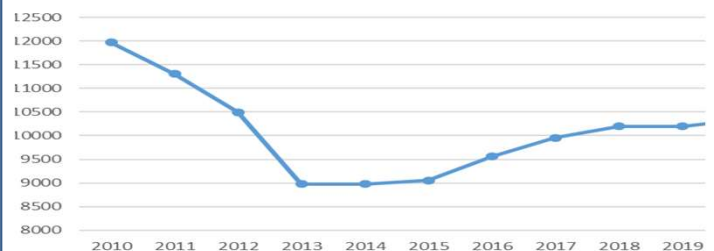
L'évolution des saillies dans les racés d'hippodromes est liée aux besoins en nombre d'animaux pour les courses, alors que celle des racés de sport & loisir est corrélée à l'évolution du PIB.

La crise actuelle n'a pas impacté directement la production, mais la crise devrait entraîner une baisse des naissances dans les prochaines années.

Taux de croissance selon Eurostat – Source OFCE Science Po



Saillies Selle Français



Source IFCE-SIRE



IMPACTS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Photo : AS Azzos

Secteur Courses

Le fonctionnement de ce segment repose sur deux piliers : l'organisation des courses et la prise de paris.

Les fermetures d'hippodromes lors du 1er confinement, les restrictions d'accès depuis, la fermeture des points de vente physique (bars PMU) au public, ont fortement bousculé l'équilibre des courses.

Les courses ont pu reprendre dès le 11 mai 2020 grâce à l'important travail réalisé par l'Institution des courses en lien avec les services du ministère en charge de l'agriculture pour porter le protocole sanitaire de reprise, ainsi que les innombrables modifications des calendriers des courses sur l'ensemble du territoire national.

Les chiffres des enjeux du PMU reflètent les évolutions au fil de la gestion de la pandémie :

- Avant confinement : +3,4%,
- Pendant le confinement : -89%,
- A la reprise au 11 mai : -31,6%,
- Depuis le 15 juin : +11,2%, (jusqu'au 2ème confinement).

Le PMU online, même s'il a progressé de 10 à 20 % en 2020, reste très en deçà des parts de marché observées dans d'autres pays : 60 % au Royaume-Uni, 80 % au Japon et 85% en Suède.

Le GIE PMU, dans un **plan de relance** et de défense de son réseau "en dur", avait engagé **15 millions d'euros** en mai dans le but d'augmenter ses commissions versées aux buralistes et a débloqué en janvier 8 millions supplémentaires en soutien à ses distributeurs affectés par les confinements.

Le résultat budgétaire 2020 est de 640 M€ contre 770 M€ inscrit au budget du PMU soit **130 M€ de pertes de recettes** liées aux paris sur les courses de trot et de galop. Pour France Galop, une perte de 74 M€ a été constatée sur son CA hors taxe.

Ces pertes sont également fortement liées à **l'organisation des courses au galop et au trot à huis clos** qui ne posent pas de problème sur le plan technique, mais qui entraînent des pertes substantielles de revenus :

- Quasiment **aucune recette sur les entrées** sur hippodromes,
- **Perte** ou réduction **significative des sponsors** pour les mêmes raisons,
- Remises faites aux clients sur les loges.

Les courses, comme les activités sportives professionnelles ont souffert de la **perte de public quasi-totale** cette année. Les hippodromes n'ont en outre pas pu bénéficier de l'aide sur les pertes en billetterie et catering mise en place par le décret n°2020-1571 du 11 décembre 2020 sur le sport professionnel.

Sur ce segment, ce ne sont pas seulement les sociétés mères et les sociétés organisatrices régionales qui ont souffert, mais toutes les entreprises depuis l'élevage, le débouillage et pré-entraînement jusqu'à l'entraînement.

Ainsi, le **confinement a entraîné** au galop une non distribution des allocations pendant 2 mois, soit **-39 M € pour les propriétaires et le professionnels de l'entraînement**. À partir de la reprise des courses le 11 mai, les allocations ont été baissées sur la période du 11 mars au 31 décembre de 9 M€ supplémentaires représentant ainsi une **baisse cumulée de 48 M€** soit une baisse de près de **20%** par rapport à 2019.

Depuis le 11 mai, date de reprise des courses, les entraîneurs peinent du fait de la baisse des allocations, mais aussi de l'augmentation du nombre de partants par course.

Afin de compenser ces difficultés, France Galop a mis en place des actions fortes :

- Libération du fonds d'action social des entraîneurs pour un montant de 540.000€ (constitué des amendes prononcées par les commissaires à l'égard des entraîneurs) qui s'est traduit par le versement de presque 1.500€ / entraîneur professionnel la semaine du 6 avril 2020 ;
- Gel des prélèvements des cotisations d'entraînement, compensées par France Galop auprès des sociétés de courses gestionnaires de centres d'entraînement afin de limiter les pertes pour ces structures ;
- Reprogrammation des courses : 15% non courues pendant confinement (réunions de 10c vs. 8c) et 88% courses locales (pari-mutuel hippodrome) ont été courues depuis le 11 mai 2020.
- Maintien des indemnités de transport.

Même si la baisse des allocations est, pour les entraîneurs, un élément majeur de perte de revenus, France Galop a fait le choix d'appliquer prioritairement la baisse sur les catégories les plus élevées, ainsi ces baisses sont de 40% pour les courses de groupes I en plat et de 30% en obstacle ; de 30% pour les courses de groupes 2, groupes 3 et listed ; de 20% des autres courses à l'exception des courses locales (PMH), des courses dotées de 19 k€ ou moins à Paris et de 15 k€ en régions.

De même, afin de permettre aux courses de se dérouler dans les meilleures conditions possibles, un déplacement des réunions de courses initialement prévues en zones rouges vers les zones vertes a été mis en œuvre dès le 11 mai.

IMPACTS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Photo : AS Azzos

Secteur Courses

Les entraîneurs

Une étude sur les entraîneurs de trotteurs a été menée dans la **Région Pays de la Loire par Le Trot** et a montré, sur les **272 entraîneurs** en activité et 4 744 chevaux à l'entraînement, une **perte de 6,7 M€** sur les seuls gains (19,3 M€ en 2020 vs 26 M€ en 2019), soit **une perte de 27 K€ en moyenne par entraîneur représentant 25,7 %** de leurs gains de course.

La baisse des encouragements pour les entraîneurs et les autres ayant-droit a été **partiellement compensée** par une décision du PMU de fin janvier qui, au regard des résultats financiers finalement meilleurs qu'envisagés, grâce à une reprise très soutenue des paris hippiques en sortie de confinement et à des efforts de gestion, a permis aux sociétés mères de réinjecter 30 M€ (15 M€ au Trot / 15 M€ au Galop) pour les acteurs (propriétaires, entraîneurs, jockeys/drivers, éleveurs) ayant perçu des allocations abaissées entre le 11 mai et le 31 décembre 2020.

Malgré ce "coup de pouce" de fin d'année, la **baisse des encouragements atteint -20% en 2020**. Ainsi, **chacun des deux segments Trot et Galop a subi une baisse de 50 M€ d'allocations**. On constate également au trot une baisse des engagés en courses de -11,34% par rapport à 2019.

Les confinements successifs ont fortement touché les petits hippodromes avec une **baisse de 271 réunions au trot** sur le territoire (-18,2%) fragilisant de fait le tissu territorial des courses.

Secteur Sport & Loisir

Sur ce segment, il est possible de séparer le volet de la production jusqu'à la valorisation au travers de la SHF et le volet "activités équestres".

Valorisation des jeunes équidés – SHF

Dans son périmètre, la **SHF** a constaté une **baisse de plus de 3 000 (-20%) équidés** sur ses circuits en 2020 vs 2019 (12 804 en 2020 vs 15 833 en 2019), ainsi qu'une baisse du soutien à la dotation de **1 M€** venant du Fonds Eperon.

Ce circuit s'adresse majoritairement à des professionnels. Ces derniers ont pu reprendre les compétitions dès la sortie du premier confinement mi-mai.

La **saison** a dû être **décalée** et la finale de CSO reportée d'un mois, entraînant de fait un **surcoût**, pour les propriétaires, **estimé par la SHF à 700 k€** (source SHF).

Le **nombre d'engagements** sur le circuit a **baissé de 37%** (68 721 en 2020 vs 109 811 en 2019). Cela pourrait s'expliquer par la période de confinement, mais le **nombre d'équidés** ayant suivi ce circuit de formation a également été **réduit de 19 %** (12 804 en 2020 vs 15 833 en 2019).

Les **dotations** ont subi une baisse de **-2 M€**. (source SHF) Même dans une version dégradée, il a cependant rempli ses rôles de formation et de sélection des meilleurs jeunes animaux.

Secteur Sport & Loisir

Equitation – FFE

En ce qui concerne l'équitation, le 1er confinement a frappé les 6 500 centres équestres adhérents à la FFE, les activités équestres sur des centres non affiliés, ainsi que les organisateurs de manifestations équestres (compétitions, randonnées, etc.).

La **fermeture administrative des structures** a entraîné des **pertes de chiffres d'affaires** estimées à 45% en mars et **jusqu'à 80% en avril** (selon enquête réalisée par l'IFCE) alors même que les charges d'entretien des équidés et les charges salariales étaient peu compressibles en raison des soins à apporter aux équidés.

La période de printemps correspond à la reprise des compétitions en sortie d'hiver. Les compétitions professionnelles n'ont repris qu'en juin et ce n'est qu'en juillet que les épreuves à destination des amateurs ont pu être réorganisées dans des conditions techniques dégradées du fait des contraintes sanitaires (limites en terme de public, contraintes de déclarations).

	2019	2020	Variation	Variation %
Nombre total d'engagements	1 654 804	961 130	693 674	-41,92%
Montant total des engagements (en M€)	50,3	29,7	20,6	-40,95%
Montant total des dotations (en M€)	30,7	17,6	13,1	-42,67%

Les chiffres de ce tableau montrent des **baisses sportives "directes"** de l'ordre de **40%** avec **700 000 engagés** en épreuves en moins soit **20,6 millions d'€**. Ils ne prennent cependant pas en compte les pertes induites en termes de billetterie, d'exposants, de restauration générés en année normale par ces 700 000 partants. En outre, l'ensemble des circuits de sélection nationaux et internationaux a également été impacté : pas d'organisation de JO, de championnats continentaux ou nationaux.

En ce qui concerne les départs en épreuves, l'année 2020 a été marquée principalement par une **baisse importante sur les circuits club, poneys et amateurs**.

Le tableau ci-après, fourni par la FFE, montre que ce sont **22% d'équidés en moins** sur les circuits impactant de fait le marché du poney et du cheval de sport/loisir (équidés à faible valeur ajoutée pour leurs producteurs).

Les **circuits club (-62%) et poneys (-56%)** sont particulièrement touchés, mais même le **circuit amateur** a perdu près de la moitié de ses participants **(-49%)**.

Engagements 2020	Poneys	Club	Prépa	Amat	Pro	Inter	Equidés différents
Total 2019	261 067	456 201	294 214	367 160	126 486	92 965	150 234
Total 2020	115 833	174 853	176 880	187 198	81 512	57 857	116 931
	- 56 %	- 62 %	- 40 %	- 49 %	- 35 %	- 38 %	- 22 %

(Source FFE)

IMPACTS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Photo : Pérabay

Secteur Sport & Loisir

Depuis la sortie du 1^{er} confinement

La **période estivale a été plutôt positive** avec les vacances des français sur le territoire national. Cela s'est traduit par une **forte reprise des licences à l'automne** avec 210 000 licenciés mi-octobre et une croissance du nombre de licenciés de près de 10%. Cette **dynamique positive**, particulièrement marquée comparée aux autres sports, en lien avec de fortes actions de communication de la FFE et les besoins des consommateurs d'avoir des activités en extérieur, a été **balayée par le second confinement**. De plus, les animations généralement organisées à l'automne à l'attention des nouveaux adhérents n'ont pas pu avoir lieu et de nombreuses incertitudes pèsent sur l'accueil de l'ensemble des profils dans les établissements équestres (depuis la mise en place des restrictions sanitaires, l'accueil ayant été différencié par publics et certaines préfectures ayant appliqué des mesures plus restrictives), ainsi que sur la réouverture des circuits de compétitions amateurs.

Ces derniers conditionnent à la fois l'activité des établissements équestres, mais également le marché majoritaire que sont les équidés d'amateur. Ce marché est à faible plus-value pour les producteurs et les semaines ou les mois pendant lesquels les équidés resteront en charge de leurs producteurs pourrait entraîner un **déséquilibre structurel du marché du cheval en France** qui aura des **impacts sur le long terme**.

La FFE a estimé une **baisse de 25%** de son **budget annuel** du fait de la crise.



Secteur Sport & Loisir

Activités de médiation équine

Ces activités de médiation équine recouvrent des activités très diversifiées depuis la médiation thérapeutique jusqu'à la médiation de coaching.

Les publics des activités d'équitation adaptée et/ou équitérapie sont majoritairement des publics fragiles (personnes en situation de handicap moteur et sensoriel, mental, en difficultés psycho-sociales, personnes âgées dépendantes, EHPAD) pour lesquelles l'arrêt de ces activités a eu des répercussions psychologiques très fortes.

Pour la période de mars à septembre, soit 6 mois, les répondants déclarent un total de **12 629 séances de médiation annulées**, soit une moyenne de 65 séances par répondant. Les annulations ont impacté 6 307 bénéficiaires. 40% des activités de médiation se déroulent dans des établissements FFE et, l'enquête réalisée conjointement par l'association des acteurs de la médiation et la FFE révèle des **pertes en 2020 de l'ordre de 80%**.

Le coaching a perdu également 80% de ses marchés du fait de son mode de fonctionnement (accueil de groupes en stages de coaching). Ces regroupements ont été arrêtés pendant les confinements et la clientèle d'entreprises n'a pas recours à ce type de prestations en 2020, du fait des congés d'été et afin de protéger leurs personnels.

Lors du deuxième confinement les activités des personnes en situation de handicap étaient censées pouvoir continuer (loisir et soin), ainsi que les activités périscolaires (médiation sur Temps d'Accueil Périscolaire dans les écoles). Sauf que dans la réalité, bon nombre de collectivités et d'institutions (ESAT) ont préféré surseoir à ces activités.

Comme pour les activités des centres équestres, il y a eu un effet de rattrapage pendant la période estivale.

De plus, certains professionnels de la médiation, souvent sous forme d'auto-entreprise, n'ont pas bénéficié des aides d'Etat liées aux établissements équestres.

IMPACTS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Photo : Pixabay

SECTEUR TRAVAIL & VIANDE

Trois typologies différentes dans ce segment

Sur cette partie de la filière, co-existent trois typologies différentes de production et d'utilisation :

- La **production de chevaux de trait** avec un marché "viande" majoritaire ;
- Les **activités de loisir et les chevaux territoriaux** : nous retrouvons dans cette gamme, les activités de type fermes équestres, locations d'équidés de randonnées, activités qui ont été impactées de façon équivalente aux centres équestres. Pour les chevaux territoriaux, les collectivités ont été contraintes de supprimer toutes les activités liées au public (transport de personnes en particulier et animation avec des équidés).
- Les **équidés dédiés aux travaux agricoles et environnementaux** : chevaux et ânes auxiliaires des productions maraichères ou viticoles, débardage, entretien des espaces naturels.

Comme pour les équidés de sport/loisir, le **circuit de caractérisation a été décalé** et les concours ont été organisés jusque début décembre vs septembre les années précédentes. Le **nombre total d'engagés** a subi une **baisse d'environ 20%**.

Sur le secteur "viande", le nouveau **marché japonais** avait permis, depuis 4 ans, d'améliorer la rémunération des producteurs et la rentabilité de leur entreprise. Il a également permis de juguler la baisse des naissances et d'entamer une lente progression depuis 2019. La crise sanitaire a eu pour conséquence **le blocage de ces exportations** de chevaux de trait en direction du Japon. Elle a eu un double effet :

- **Coûts de maintien en quarantaine** de près de 1200 équidés pour les deux exportateurs pour **plus de 1 M€** ;
- **Baisse des cours** d'environ 0,60 € / kg fragilisant de fait tout le secteur de la production. Ces baisses sont intervenues depuis le confinement jusqu'au redémarrage des exports en novembre et depuis, les prix ont retrouvé leur niveau antérieur avec des cours moyens stables autour de 2,50 € depuis 2019

Sur les **activités de tourisme**, les pertes lors du premier confinement coïncidant avec une période de vacances scolaires a entraîné des **pertes de recettes de l'ordre de 80 à 90%** (données SFET). Ces pertes n'ont été que partiellement compensées par l'essor du tourisme de proximité durant l'été. Des **baisses** de chiffres d'affaires **similaires** ont été constatées pour les activités de traction animale avec **transport de personnes**.

Pour les activités de **traction animales en agriculture et agroforesterie** (viticulture, maraichage, débardage), ainsi que pour les activités territoriales, **l'impact n'a pas été significatif**, car ces activités ont été poursuivies lors des deux confinements selon le président de France Energie Animale.



Ces **différents éléments** présentés par les sociétés mères en charge des segments de la filière démontrent des **impacts sur tous les acteurs** de la transformation et de l'utilisation, mais indiquent surtout une **fragilisation de l'ensemble de la filière qui pourrait avoir des effets à plus long terme**.



IMPACT SUR LES VENTES D'EQUIDES

Marché des équidés Sport / Loisir

Arrêt des ventes pendant le 1^{er} confinement

Selon l'AFCE, le marché a connu un **arrêt total pendant le premier confinement** car les acheteurs ne pouvaient plus se déplacer pour essayer les chevaux et poneys. Nous avons assisté à un **rebond estival** qui a été **stoppé par le second confinement** qui a été beaucoup plus délétère pour les professionnels, car les éventuels acheteurs n'ont plus de perspective ni sur la reprise des compétitions amateurs, ni sur la possibilité de monter à cheval du fait des incertitudes sur d'éventuels reconfinements.

Les statistiques de changements de cartes d'immatriculation par l'IFCE-SIRE, habituellement utilisées pour suivre les tendances du commerce intérieur, ne peuvent pas être utilisées ici. En effet, les changements de propriétés déclarés à SIRE ont été conjoncturellement augmentés du fait de la mise en place de l'aide exceptionnelle aux centres équestres. Les gestionnaires d'établissements équestres devaient justifier de la propriété des équidés pour lesquels ils demandaient l'aide d'Etat et beaucoup ont profité de cette occasion pour régulariser leurs documents SIRE.

L'Agence Française du Commerce des Equidés (AFCE), représentant les professionnels du commerce des équidés de sport et loisir, nous a indiqué que :

- **le marché intérieur a bien fonctionné jusque fin octobre** et il est, depuis, presque totalement à l'arrêt ;
- **le marché à l'export** a subi la **fermeture des frontières** et, selon les marchés (européens ou internationaux), les professionnels ont vu leurs ventes baisser de 50 à 80% ;
- **les ventes aux enchères** ont élargi leur clientèle du fait de la distanciation imposée, mais **sans augmentation du chiffre d'affaires**.

La SHF a mis en place en 2013 un service d'aide à la vente des équidés de leurs adhérents, SHF Market. La fréquentation de ce site a été régulièrement en croissance depuis sa création, mais en 2020, nous avons pu constater :

- une **baisse du nombre d'utilisateurs** du site : 89 603 en 2020 vs 99 258 en 2019 soit une baisse de **11%** du trafic ;
- une baisse équivalente -11% du nombre de vues du site : 1 448 311 en 2020 vs 1 636 710 en 2019 ;
- un repli des **utilisateurs "hors France" de -50%**

L'Agence Française du Commerce des Equidés (AFCE) a fait une **enquête** auprès d'une trentaine d'adhérents représentant près de 19 M€ de CA en 2019.

L'année 2020 a été marquée par un recul de :

- **-33% sur le marché intérieur ;**
- **-54% sur le marché à l'export** qui pouvait atteindre -80% sur le marché international hors UE.

Lors des deux confinements, les professionnels du commerce ne pouvaient pas recevoir du public et des acheteurs potentiels. **Le commerce à destination des acheteurs amateurs**, représentant 80% de l'activité des professionnels, a donc **cessé pendant ces deux périodes**. Or, à l'instar des centres équestres, les professionnels du commerce, ainsi que les éleveurs ont stocké des chevaux sans pouvoir les commercialiser. Ils ont donc dû assumer les charges d'entretien des chevaux, sans pouvoir pour autant l'impacter sur le prix de vente, entraînant ainsi une perte sèche des acteurs du commerce.

L'AFCE et les membres qu'elle représente sont très **inquiets quant à l'avenir de leur activité économique**, basée principalement sur le commerce « sport de loisir », regroupant les chevaux destinés aux cavaliers club/amateur et/ou les activités d'extérieur. L'évolution de l'épidémie en 2021 reste préoccupante et ne permet pas d'envisager l'avenir économique et financier avec sérénité.

L'observatoire économique et social du cheval (OESC) de l'IFCE a, en analysant les données de TRACES à l'export vers les pays européens, observé une **baisse des certificats d'export de l'ordre de 30%** pour les chevaux de selle et poneys après extrapolation y compris les équidés en transit pour des compétitions et 4 400 équidés de selle exportés cette année.

Les **déclarations douanières** relatives aux exports vers les pays tiers montrent, sur la période de janvier à novembre 2020, un **recul de 30% des effectifs d'équidés vivants exportés** (1300 équidés tous types confondus, hors chevaux destinés à la boucherie).



LES VENTES D'EQUIDES

Dynamique des ventes aux enchères

Stabilité des effectifs, mais baisse des prix moyens

Sur les 3 segments (Galop, Trot et Sport), on constate une relative **stabilité des effectifs vendus**, mais une relative **baisse du prix moyen**. Les spécificités de chacune des ventes peuvent cependant présenter des profils différents. Le **contexte sanitaire** a eu un **effet délétère sur l'organisation** des ventes, mais les organisateurs se sont adaptés pour maintenir une offre et le marché est resté dynamique.

GALOP

Dans l'ensemble, la majorité des ventes ont pu avoir lieu, sauf pour Osarus Galop qui en a annulé une et a groupé sa vente de Yearlings avec Arqana. Concernant **les prix moyens**, ils sont en hausse en 2020 sur la vente Breeze Up d'Arqana Galop. En revanche, ils **sont à la baisse** sur le reste des principales ventes, notamment les différentes ventes d'élevage (**-22 %** en moyenne pour les autres ventes **Arqana Galop** et **-25 %** pour **Osarus Galop**). Le **nombre total de chevaux vendus** est également **en baisse** en valeur absolue : **-7 %** de chevaux vendus pour **Arqana Galop** en 2020 et **-13 %** pour **Osarus Galop** par rapport à 2019, cependant le pourcentage de chevaux vendus par rapport aux chevaux présentés aux ventes reste stable, aux alentours de 75 % pour Arqana Galop et de 62 % pour Osarus Galop.

Enfin, le nombre et la valeur des prix extrêmes sont plutôt à la baisse en 2020, quelle que soit la vente de galopeurs. Les exceptions sont constituées par les ventes de yearlings d'août et d'octobre d'Arqana dont les prix maximums (« top prices ») sont supérieurs à ceux de 2019.

TROT

L'ensemble des ventes a pu avoir lieu malgré le contexte sanitaire. Les **prix moyens sont plutôt à la baisse** (**-6%** et **-4%** pour les ventes Arqana Trot et celles de l'AETCE) sauf pour les Trotteurs de Caen dont les prix moyens des ventes augmente de 11% en 2020.

Les effectifs vendus sont soit stables soit en baisse (+4%, -35% et -18% pour Arqana Trot, Osarus Trot et l'AETCE respectivement). A nouveau les Trotteurs de Caen se démarquent sur ce point car en 2020 leurs ventes ont permis de vendre 37% de chevaux en plus, par rapport à 2019. A propos des prix extrêmes, ils sont en majorité moins nombreux et moins élevés qu'en 2019. Deux ventes se démarquent : la vente mixte d'automne d'Arqana Trot avec un maximum à 95 000€ et la vente de fin septembre des Trotteurs de Caen avec un maximum à 48000 € contre 34000 € en 2019.

Enfin, une vente émerge parmi toutes les autres, il s'agit des achats en piste organisés par Arqana Trot. Cette vente a permis de vendre 21 chevaux seulement mais à un prix moyen s'élevant à 34 762€. Pour la première édition, ce nouveau format s'annonce prometteur.



SPORT

Les tendances entre les ventes Fences Elite et Fences Selection sont complètement différentes : effectifs stables (-1%) mais prix moyen en baisse (-20%) pour la première et baisse des effectifs (-44%) mais prix moyen en hausse (+44%) pour la seconde.

Cela confirme pour le marché du cheval de sport, la difficulté d'attirer des acheteurs étrangers en 2020.

AUTRES INDICATEURS D'ACTIVITE

Photo : Pixabay

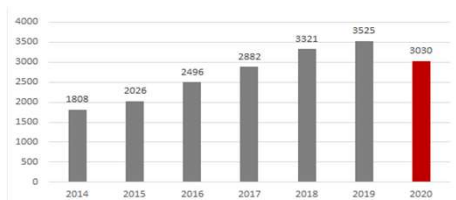
Certains indicateurs non spécifiques de l'un ou l'autre des segments de la filière s'avèrent pertinents pour analyser les effets de la crise et les tendances à moyen et long terme.

EMPLOI DANS LA FILIERE

Les évolutions des offres d'emploi sur Equi-Ressources sont le reflet des effets conjoncturels. Le graphique ci-dessous traduit les effets des confinements.



La **baisse des offres** d'emploi est **immédiatement consécutive à la fermeture des activités** (hippodromes et centres équestres) et touche les métiers de l'enseignement et des soins aux équidés.



La **baisse cumulée de -14% d'offres d'emploi** sur Equi-Ressources en 2020, mais aussi les 208 offres ouvertes, puis annulées du fait de la crise sanitaire mettent en lumière la période d'instabilité et la crise profonde que traverse la filière équine actuellement.

Le rebond à la sortie du 1er confinement, avec des offres qui retrouvent et même dépassent les niveaux de 2019, témoignait d'une relative confiance de la filière. Cette **confiance des professionnels** dans l'avenir de la filière s'est cependant **émoussée avec le second confinement** et, d'un "mauvais moment à passer", nous sommes entrés dans la perspective plus sombre d'une crise durable avec des impacts qui restent à venir et seront à mesurer en terme de recul de l'emploi salarié voire de défaillances d'entreprises.

Les variations observées par Equi-Ressources sont d'autant plus significatives que les secteurs les plus impactés sont les secteurs nécessitant le plus de main d'œuvre. Ainsi, le rapport sur le marché français de l'emploi dans la filière équine précise que les métiers les plus demandés sont : enseignants d'équitation, cavalier d'entraînement galop et lad driver, trois métiers dont l'activité a été arrêtée lors du premier confinement.

FOURNITURE D'ALIMENT POUR CHEVAUX

Le Club de Nutrition Equine Français regroupe les 8 plus importants producteurs d'aliments spécialisés équins et 80 % de ce marché. Les chiffres, par rapport à ceux de l'emploi, sont légèrement décalés dans le temps du fait d'un comportement de "stock" lorsqu'une pénurie est envisagée

Statistiques de production d'aliments pour équins - 2020



Mois	Volumes produits (en tonnes)
Janvier 2020	17 900 (n-1 : -3,2%)
Février 2020	15 400 (n-1 : -9,9%)
Mars 2020	18 500 (n-1 : + 8,2%)
Avril 2020	13 000 (n-1 : -21,2%)
Mai 2020	11 900 (n-1 : -22,2%)
Juin 2020	12 600 (n-1 : -1,6%)
Juillet 2020	13 800 (n-1 : -3,5%)

Mois	Volumes produits (en tonnes)
Août 2020	13 200 (n-1 : +2,3%)
Septembre 2020	15 600 (n-1 : +3,3%)
Octobre 2020	16 700 (n-1 : -1,8%)
Novembre 2020	16 000 (n-1 : +0,99%)
Décembre 2020	16 700 (n-1 : -2%)

Source : SSP / SNIA / LCA NA
Statistiques provisoires - Entreprises du panel mensuel uniquement, représentant environ 95 % de la production nationale

Janvier 2021

Statistiques provisoires à 97%

Statistiques provisoires à 94%

Ainsi, le premier confinement a été marqué par une augmentation en mars et 2 mois successifs de forte baisse en avril et mai, période favorable pour la mise à l'herbe des animaux permettant de limiter les coûts. Le second confinement présente une typologie différente, car la baisse de production d'aliment n'est que très marginale. Cela peut s'expliquer d'une part par une forte incertitude sur la date de reprise des activités et une période moins favorable à la mise à l'herbe, d'autre part, par des effets plus limités du second confinement du fait de la poursuite de certaines activités (organisation de courses, activité partielle dans les établissements équestres).

La **baisse de production cumulée sur l'année est de -5,31%**. Depuis le mois d'octobre et du fait de la crise sanitaire mondiale, le prix des principales matières premières a augmenté de plus de 20%. Ce surcoût qui impactera les acteurs sur 2021 risque de les fragiliser à nouveau.



LES AIDES MISES EN PLACE

AIDES D'ETAT

Dispositifs généraux

Dans le cadre de l'aide aux activités économiques, l'Etat a mis en place un certain nombre de dispositifs qui ont pu être utilisés par les acteurs de la filière équine.

Compte tenu de la nature et de la taille des entreprises de la filière équine, elles sont très majoritairement éligibles aux différents régimes d'aides mis en place par l'Etat afin d'accompagner les petites entreprises, à savoir :

- **Fonds de solidarité** : Les conditions d'éligibilité aux fonds de solidarité ont évolué au fur et à mesure des mois, rendant plus ou moins éligibles les entreprises de la filière équestre. Depuis décembre, les entreprises de la filière doivent justifier d'une perte de CA d'au moins 50% ce qui exclu de nombreuses entreprises du dispositif pour lesquelles la perte est estimée entre 30 à 45% du CA.
- **Report de paiement d'échéances** fiscales et/ou sociales.
- **Réduction ou exonération des cotisations sociales.**
- **Aides du fonds d'action sociale.**
- **Aides à l'embauche d'apprentis.**
- **Rééchelonnement des crédits bancaires.**
- **Activité partielle pour les salariés.**
- **Prêt de trésorerie garanti par l'Etat.**
- **Aides pour l'emploi des jeunes.**

Compte tenu de la difficulté d'identifier les aides spécifiquement attribuées à la filière équine, car il n'existe pas d'identifiant unique (SIRET, APE,...) pour l'ensemble des acteurs de la filière hippique, il n'est pas possible de consolider les données des aides pour ces acteurs de ce secteur économique et de disposer d'indicateurs spécifiques « filière équine ».

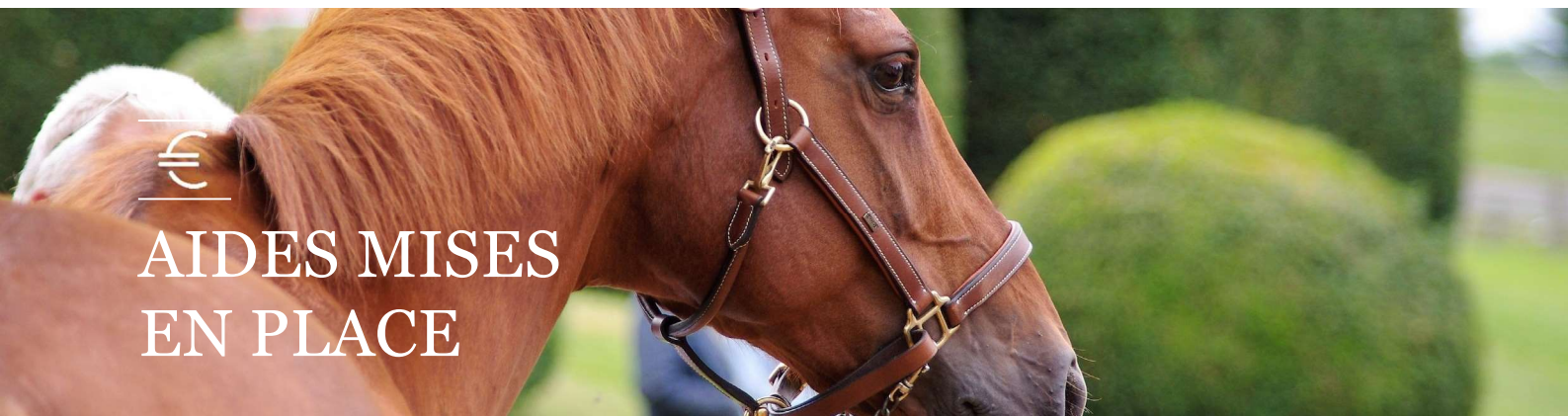
Dispositifs spécifiques à la filière hippique

Aides centres équestres et poney-clubs

- Par décret n°2020-749 du 17 juin et arrêté du 19 juin 2020, l'Etat a mis en place une aide exceptionnelle pour les centres équestres et poney clubs recevant du public. Ce dispositif a été géré par l'Ifce et ce sont près de **5 500 établissements équestres** qui ont perçu cette aide pour un montant total de **13,45 M€** et a concerné **plus de 112 000 équidés** soit environ 10% des équidés présents sur le territoire national.
- A ce jour, le second confinement n'a encore donné lieu au versement d'aucune aide, même si les débats au Parlement sur la loi de finances rectificative IV pour 2020 ont conclu à la mobilisation de 8 M€ pour accompagner les acteurs de la filière.



Photo : M Guillaumot



AIDES MISES EN PLACE

AIDES DES REGIONS ET DEPARTEMENTS

Eligibilité de la filière hippique à d'autres aides sectorielles

Ces aides correspondent à régimes spécifiques auxquels certains acteurs de la filière hippiques pouvaient prétendre :

- **Aides organisateurs** : Par décret n°2020-1571 du 11 décembre 2020, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a mis en place une aide pour compenser les pertes de recettes du sport professionnel sur la billetterie et la vente de nourriture et de boissons lors de manifestations sportives. Les dossiers devaient être finalisés pour le 31 décembre et nous n'avons pas retourné sur cette aide sur le secteur "cheval".
Cette aide, spécifique du milieu sportif destinée à compenser les pertes en billetterie n'a malheureusement **pas été ouverte aux hippodromes** pourtant confrontés à l'organisation de ces épreuves sportives à huis clos.
- **Aides Parcs animaliers** : Par décret n°2020-695 du 8 juin 2020, le ministère de la transition écologique et du développement rural a mis en place un dispositif d'aide financière à destination des cirques animaliers, des parcs zoologiques, des refuges animaliers.
Le secteur cheval et en particulier les artistes équestres en résidence ou itinérants étaient éligibles à ces aides, mais nous n'avons pas d'estimation du volume concerné.
- **Étalement fiscal** : Suite à une réunion entre les ministres en charge du budget et de l'agriculture avec les représentants des courses le 21 avril 2020, afin de soutenir la trésorerie de l'institution hippique pendant la crise sanitaire, l'Etat a autorisé le PMU à reporter et étaler dans le temps le versement au budget de l'Etat d'une partie des prélèvements spécifiques sur les enjeux hippiques dans le cadre d'un dispositif de soutien à la trésorerie de l'institution assumé à parité avec les sociétés mères.
- **Exonération des charges** : L'article 65 de la loi de finances rectificative du 30 juillet précisé par le décret n° 2020-1103 relatif aux cotisations et contributions sociales des entreprises, travailleurs indépendants et artistes-auteurs affectés par la crise sanitaire.
En vertu de l'article 65 (1, a)), l'exonération est applicable aux cotisations dues sur les rémunérations des salariés sur la période du 1/02 au 31/05 2020, notamment dans le secteur des sports (au titre des activités particulièrement touchées). Les secteurs d'activité touchés sont les suivants :
 - - "Gestion d'installations sportives" (pistes de courses 93.11),
 - - "Autres activités liées au sport" (écuries de chevaux de course 93.19).

Différentes régions ont mis en place des aides spécifiques à la filière équine en complément des soutiens d'Etat. Ces aides tiennent compte des particularités des différentes régions en terme d'élevage et d'utilisation des équidés.

A titre d'exemple :

- **Pays de la Loire** :
 - aides aux entraîneurs courses (trot et galop) pour l'entretien des chevaux qu'ils assument pour un montant total de 200 k€ ;
 - aide au comité régional d'équitation de 35 k€.
 - le département de la Vendée a débloqué 120 k€ pour attribuer une aide 80 € par équidé pour aider les centres équestres du département.
- **Occitanie** : Aide à l'entretien des équidés (fermes équestres, fermes pédagogiques, et randonnées avec ânes) et entretien lié au stockage d'équidés (élevage) pour un montant de 92 k€.
- **Centre-Val de Loire** : Une aide complémentaire aux établissements équestres a été apportée par le Conseil Régional à partir des données IFCE.
- **Auvergne-Rhône-Alpes** : Aide sectorielle équitation pour tous les établissements qui ont subi, pendant au moins l'un des mois du confinement, une perte de chiffre d'affaire d'au moins 50 % par rapport à ce même mois en 2019 et qui peuvent justifier d'un investissement ou d'un emprunt bancaire sur l'année 2019 et/ou 2020 avec une aide forfaitaire de 2 000€ et un montant total mobilisé de 2,5 M€.
- **Corse** : Mise en place d'une aide à l'alimentation des équidés (20 250 € pour les entreprises équestres touchées et 2 250 € pour le conseil du cheval).
- **Hauts de France** : aide à destination des professionnels, entraîneurs de courses ou cavaliers de compétition (sports), étant propriétaires de chevaux. 120€ / cheval - 20 chevaux maximum. Montant total : 100 k€

D'autres régions, comme la Normandie, ont spécifié les activités cheval dans les aides qu'elles ont mises en place sur l'ensemble des secteurs économiques et apporté une aide technique et administrative au montage des dossiers d'aide.



RESILIENCE DES MODELES

Photo : AS Azzos

PARTICULARITES DU MODELE FRANCAIS

La crise sanitaire inédite que nous connaissons interroge l'ensemble des acteurs de notre filière sur leurs modèles économiques et sur la résistance de ces modèles à des événements imprévus.

Le modèle français a été **efficace** pour apporter **une réponse collective rapide**.

La filière équine française, contrairement à ses concurrents étrangers, présente un modèle jacobin, parfois brocardé pour son manque de souplesse, mais qui a fait preuve d'une grande robustesse face à la crise actuelle, ainsi :

- Lors du 1er confinement, les propriétaires d'équidés ont pu obtenir du **SIRE** leurs **déclarations de lieux de détention** pour justifier de leurs déplacements afin de s'occuper de leurs équidés ;
- Les **centres de reproduction**, dans la même période, ont pu rapidement mettre en place **des process dématérialisés** leur permettant de poursuivre leurs activités de reproduction tout en respectant les protocoles sanitaires.
- Les **courses**, compte tenu de leur **modèle professionnel** et de l'ouverture des **paris en ligne**, a pu, dès le 11 mai, redémarrer leurs activités sur les hippodromes et limiter les pertes pour les acteurs du segment courses.
- Les **établissements équestres**, malgré des pertes lourdes par l'arrêt de leurs activités pendant le premier confinement, ont pu trouver des **solutions collectives** lors du second confinement pour assurer le bien-être de leurs équidés grâce à l'initiative de la FFE pour un protocole spécifique. **L'Etat** les a également accompagnés financièrement avec un dispositif simple et mis en œuvre rapidement.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES POUR LA FILIERE

Enquête qualitative menée par le Réseau Equin après le 1^{er} confinement

Cette enquête qualitative précise les enseignements que la filière tire de cette crise sanitaire :

- La prise de conscience de la charge mentale liée à la surcharge de travail chronique (en routine hors situation de pandémie Covid-19) et à la gestion de la clientèle des entreprises plus spécifiquement en centre équestre.
- L'importance du travail de communication auprès de ses clients.
- L'atout de l'herbe pour le bien-être des chevaux, la réduction des coûts alimentaires mais aussi pour la diminution du temps de travail.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES POUR LA FILIERE (suite)

Enquête qualitative menée par le Réseau Equin après le 1^{er} confinement

- La résilience des systèmes avec une diversification raisonnée des activités, grâce à la diversification des activités agricoles, équines et asines.
- L'importance d'une marge de sécurité (trésorerie, stocks alimentaires) pour faire face aux imprévus.
- L'intérêt d'échanger entre pairs autour des problématiques rencontrées pour trouver des solutions collectives.
- La nécessité d'une adaptation permanente des entreprises au contexte socio-économique et par conséquent, la nécessité, pour les exploitants, d'être en capacité d'interroger en permanence leur modèle économique pour pouvoir le faire évoluer.
- L'importance d'une information concertée au sein de la filière pour qu'elle soit efficace.
- Envisager un plan de développement de la filière pour permettre l'installation des jeunes agriculteurs, assurer un revenu décent aux producteurs, préserver la biodiversité et l'environnement.

Projet Equi'Up en Normandie

Une étude est en cours et des outils mis en place par le Conseil des Chevaux de Normandie.

Les outils proposés devraient permettre aux entreprises de mieux appréhender et prendre conscience des problématiques sanitaires, tant humaines qu'animales, afin d'avoir des réponses efficaces et adaptées.

Ce sont des moyens d'augmenter la résilience des entreprises équines. Ainsi, au travers d'une approche "one health" sur les deux sphères sanitaires et économiques, il faut analyser les facteurs de risques existants au sein de chaque entreprise.

Des outils d'autodiagnostic donnent la possibilité aux acteurs d'analyser leur modèle pour le faire éventuellement évoluer.

Cette pandémie reste d'actualité, avec beaucoup d'incertitudes sur l'impact économique à moyen et long terme de la crise actuelle sur les entreprises de la filière, mais il est important que la filière s'interroge sur son avenir et ses actions.

Autres initiatives

Les différents acteurs de la filière équine ont réfléchi à leur stratégie de reprise et de rebond. Ces informations sont détaillées sur leurs sites internet (cf page 4 du présent document).

2020, une année marquée par le début d'une
crise sanitaire mondiale :
une filière équine française déjà très impactée



CONCLUSIONS

Une filière composite très fortement touchée par cette crise sanitaire.

- Printemps 2020, un premier confinement dur qui a stoppé toutes les activités accueillant du public
 - Arrêt des courses
 - Fermeture des structures recevant du public (ERP)
- Une période estivale qui a été marquée par un retour temporaire de la croissance et un rebond significatif
 - Activités de sport/loisir en augmentation
 - Chiffre d'affaires du PMU à la hausse.
- Fin 2020, un second confinement et des restrictions de circulation qui ont brisé durablement la dynamique de reprise.
 - Points de vente PMU « en dur » majoritairement fermés.
 - Pas de perspective de réouverture des compétitions amateurs et clubs et arrêt des ventes des équidés de milieu de gamme.
 - Fermeture des frontières avec un impact direct sur le marché international à forte plus-values : Courses, Sport et Trait.

Des perspectives incertaines compte tenu de la poursuite de la crise.

Les acheteurs sont entrés dans **une phase d'incertitude**. Les clients reportent donc leurs achats et les producteurs doivent conserver des animaux à faible valeur ajoutée.

Le **marché international reste lui aussi fragile** du fait de la fermeture des frontières à laquelle s'ajoutent les effets du Brexit.

Sur le jeu, **le réseau en dur du PMU reste fermé** et, même si les jeux sur internet progressent, le online reste malheureusement faible (20% en France vs 60 % au Royaume-Uni et 80% au Japon) et les perspectives restent moroses. A cela s'ajoute une perte de clientèle difficilement quantifiable, une augmentation des pensions impayées et l'abandon de certains chevaux à la charge de leur entraîneur (source : France Galop, Le Trot).

SYNTHESE

DES IMPACTS ECONOMIQUES EN CASCADE EN 2020

